

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01385

Numéro SIREN : 821 789 013

Nom ou dénomination : BASSETTI GROUPE

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/012621

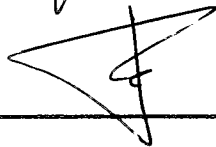
BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement	51 710	30 630	21 080	31 422	10 342- 32.91-
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles	2 286	659	1 627	1 213	414 34.16
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	4 787 142		4 787 142	4 787 142	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	1 950		1 950	1 950	
	Total II	4 843 088	31 289	4 811 799	4 821 727	9 928- 0.21-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	274 500		274 500	441 000	166 500- 37.76-
	Autres créances	121 126		121 126	108 157	12 969 11.99
	Capital souscrit - appelé, non versé					
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	54 366		54 366	929	53 437 NS
	Charges constatées d'avance (3)	894		894	504	390 77.38
	Total III	450 887		450 887	550 591	99 704- 18.11-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 293 975	31 289	5 262 686	5 372 318	109 631- 2.04-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

1 950

*copie certifiée
conforme
Dossier BASSETTI, gérant*



BASSETTI GROUPE

91 B rue Général Mangin

38100 GRENOBLE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 700 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 700 000	3 700 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	248 798	130 095	118 703	91.24
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	101 693	118 703	17 010	14.33
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 349 509	3 451 202	101 693	2.95
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	475 201	627 651	152 450	24.29
	Concours bancaires courants	112	51 080	50 968	99.78
	Emprunts et dettes financières diverses	1 312 450	1 096 210	216 240	19.73
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 181	36 022	11 841	32.87
	Dettes fiscales et sociales	97 234	106 089	8 854	8.35
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 999	4 064	64	1.58
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 913 177	1 921 115	7 938	0.41
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 262 686	5 372 318	109 631	2.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 591 882 1 446 158

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 223	1 166	58	4.96
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 223	1 166	58	4.96
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	19 674	17 871	1 803	10.09
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	19 674	17 871	1 803	10.09
2. Résultat financier (V-VI)	18 450	16 705	1 745	10.45
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	101 600	113 805	12 205	10.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4 898	4 898	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	93		93	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	93	4 898	4 805	98.10
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	93	4 898	4 805	98.10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	429 480	463 245	33 764	7.29
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	531 173	581 948	50 774	8.72
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	101 693	118 703	17 010	14.33

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	428 250		428 250	462 000		33 750	7.31
Chiffre d'affaires NET	428 250		428 250	462 000		33 750	7.31
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			7	79		72	91.68
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			428 257	462 079		33 822	7.32
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			85 295	100 337		15 042	14.99
Impôts, taxes et versements assimilés			11 744	6 775		4 969	73.34
Salaires et traitements			324 696	351 842		27 146	7.72
Charges sociales			78 675	89 166		10 491	11.77
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 983	10 858		125	1.15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			14	200		186	93.10
Total des Charges d'exploitation (II)			511 406	559 178		47 772	8.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			83 150	97 100		13 950	14.37
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

BASSETTI GROUPE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 700 000 euros
Siège social : 91 bis Rue Général Mangin 38100 GRENOBLE
821 789 013 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 15 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un
Et le quinze juin
A dix heures

Monsieur David BASSETTI, demeurant 3 Rue Lavoisier à VOIRON (38500),
Propriétaire de la totalité des TROIS MILLE SEPT CENTS (3 700) parts de MILLE (1 000) euros
chacune émises par la Société à Responsabilité Limitée BASSETTI GROUPE au capital de TROIS
MILLIONS SEPT CENT MILLE (3 700 000) euros,

Associé unique et seul gérant de ladite entreprise :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant et associé unique de la société, Monsieur David BASSETTI, a établi et arrêté
les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

Le rapport de gestion établi par l'associé unique relate les conventions visées à l'article L223-19 du
Code de Commerce et qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- L'affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs sur l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont
été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, constatant que la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 101 693 euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Report à nouveau, soit 101 693 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues, ainsi que les conditions d'exécution des conventions antérieurement conclues, entre la SCI Musée BASSETTI dont Monsieur David BASSETTI est associé et gérant et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L612-5 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur David BASSETTI

